

Fondation Au DES GRO IES

Foyer pour femmes
seules ou avec leurs enfants



Rapport d'activités 2017



Fondation "Au Cœur des Grottes"

Rue de l'Industrie 14

CH - 1201 Genève

Tél.: 0041 22 338 24 80

Fax: 0041 22 338 24 81

info@coeur.ch

www.coeur.ch

CCP 17-399341-9

Conseil de Fondation

M. Guy Vibourel, *Président*

Me Christine Sayegh, *Vice-Présidente*

Me Patrice Reynaud, *Trésorier*

Me Lorella Bertani, M. Didier Bonny, Mme Christiane Favre, M. Olivier Légeret,
Mme Anne Mahrer, M. Pierre-Louis Portier, Dr Jean-Charles Rielle, Mme Alexandra Rys,
Dr Eric Vollenweider

Membres d'honneur

M. Christian Bavarel, Mme Madeleine Bernasconi, Me Alexandra Clivaz-Buttler,
M. Jean-François Duchosal, M. Renaud Gautier, M. Jean Grob*, Dr Daniel Halpérin,
Me Jaques Vernet

Rapport du Président

Après avoir fêté ses dix ans d'existence et compte tenu de l'évolution importante de son activité, notre Fondation s'est donné comme mission pour l'année 2017 de procéder à un audit de son fonctionnement afin d'optimiser son organisation.

La mission, la vision et les valeurs du Cœur des Grottes ont fait l'objet d'une nouvelle rédaction afin de pouvoir mieux les partager avec les collaborateurs et les communiquer à nos partenaires et donateurs.

En parallèle, l'analyse approfondie des postes et responsabilités de notre institution s'est traduite par un nouvel organigramme séparant de manière plus claire les fonctions de support et celles liées à l'accompagnement psycho-social de nos pensionnaires.

Enfin, la décision de conserver deux directrices adjointes pour l'encadrement des activités nous a permis d'engager en fin d'année Madame Florence Merenda-Borrel, plus particulièrement en charge des fonctions administratives et de support de la Fondation.

Au nom du Conseil de Fondation, je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui soutiennent notre Fondation. Par leur engagement à nos côtés et leurs apports en nature ou financiers, elles ont permis à la Fondation d'accueillir, de former et d'accompagner nos pensionnaires et leurs enfants. Egalement, je félicite la direction et les équipes du Cœur des Grottes pour la qualité du travail accompli jour après jour, avec toujours un grand professionnalisme et beaucoup de bienveillance.



Guy Vibourel, Président

Valeurs de la Fondation "Au Cœur des Grottes"

- ♥ **Respect** : reconnaître et mettre en valeur les qualités des pensionnaires ainsi que des employé-e-s et collaborer en toute loyauté avec ses partenaires.
- ♥ **Engagement** : accomplir sa mission, assumer ses responsabilités et défendre ses valeurs avec énergie, bon sens et professionnalisme.
- ♥ **Partage** : faciliter la communication, la transmission des compétences et le partage d'expériences, autant en interne qu'avec ses partenaires, afin d'améliorer sans cesse la qualité de son action.
- ♥ **Efficacité** : utiliser ses moyens financiers et matériels avec la plus grande rigueur et dans un souci permanent du meilleur usage en vue d'assurer l'atteinte de ses objectifs.
- ♥ **Responsabilité** : assumer ses décisions et leurs conséquences dans un climat d'ouverture et de confiance réciproques.
- ♥ **Équité** : veiller au respect des droits et besoins de chaque bénéficiaire dans une dynamique de solidarité et en tenant compte de la situation de chacune.

Rapport de la Directrice



Depuis plus de 10 ans, la direction du Cœur des Grottes se conjugue à trois : deux directrices adjointes, Mme Anne Marie von Arx-Vernon et Mme Esther Billaud, et la directrice. Nous avons certes des responsabilités spécifiques, mais nous travaillons en étroite concertation et en relais en ce qui concerne l'accueil et l'accompagnement des pensionnaires. Bien que la Fondation lui ait confié un mandat d'experte dans la lutte contre la traite des êtres humains, Mme Anne Marie von Arx-Vernon étant à la retraite depuis fin 2016 a quitté l'opérationnel de la Fondation. Ce départ nous mettait face à un nouveau défi ! "On ne remplace pas quelqu'un, on lui succède !" se plaît à dire Mme Madeleine Bernasconi, Membre d'honneur de notre Conseil

de Fondation, et cette succession a été l'objet de beaucoup de réflexion, conduisant notamment à un remodelage complet de notre organigramme.

Mme Esther Billaud, bien que très investie dans l'accueil et l'accompagnement des pensionnaires, assumait par défaut une grande partie des charges administratives et comptables de la Fondation. Elle le faisait avec précision et compétence, mais souhaitait vivement se consacrer plus intensément à ce qui correspond à ses aspirations et à son métier de psychologue spécialisée dans les thérapies cognitivo-comportementales. Elle est ainsi devenue directrice adjointe responsable de l'accueil et de l'accompagnement.

Nous nous réjouissons de l'arrivée au sein de l'équipe de direction de Mme Florence Merenda-Borrel, qui prend en main tout ce qui concerne le support administratif de la Fondation ainsi que la gestion des ressources humaines, en nous faisant bénéficier de ses connaissances et de ses années d'expérience. A l'heure où j'écris ces lignes, Mme Florence Merenda-Borrel a pris ses fonctions depuis 9 mois et nous sommes reconnaissantes de cette collaboration qui se vit dans une efficace complémentarité.

Après plusieurs années au Cœur des Grottes, dont 16 en tant que



Collaboratrice socio-éducative, Mme Virginie Mocellin nous a quittées pour reprendre un poste à responsabilité au sein d'une association partenaire du réseau d'aide aux personnes en situation précaire. Nous la remercions pour toutes ces années de précieuse collaboration et lui présentons tous nos vœux pour son avenir. Bienvenue à Mme Paule Dechevrens qui est venue rejoindre et compléter l'équipe socio-éducative.

Au cours de l'année 2017, nous avons accueilli 177 pensionnaires dont 82 étaient des enfants qui accompagnaient leurs mamans.

Un des objectifs que s'est fixé la Fondation pour les 10 ans à venir est de développer un programme de soutien aux enfants ainsi qu'aux mères dans leur relation parentale. A ce titre, Mme Claire Dal Busco, responsable de l'équipe socio-éducative, a rondement mené

l'élaboration et l'impression d'un livret de bienvenue pour les enfants qui arrivent au Cœur des Grottes. Ceux-ci sont en effet souvent déboussolés et déconcertés face à tous les changements et incompréhensions générés par la violence familiale, puis à l'entrée dans la vie communautaire d'un Foyer d'accueil avec de nouvelles règles et opportunités. Ce petit livret écrit par Mme Noémie Pétremand et illustré par Mme Jenay Loetscher, prévu pour présenter le Foyer et aider la maman à expliquer à son enfant ce qui lui arrive, est très apprécié. Son vernissage a eu lieu lors de la Fête organisée pour et par l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" en l'honneur de leurs 10 ans d'activité. Nous les remercions pour leur précieux soutien financier ainsi que pour toute leur généreuse créativité dans l'organisation d'événements festifs en



Sur les 95 femmes accueillies en 2017 :

- ♥ 34 ont suivi des cours de français
- ♥ 12 ont suivi des cours dans divers centres de formation
- ♥ 8 ont effectué des stages qualifiants
- ♥ 2 ont fait les démarches pour faire reconnaître leur diplôme
- ♥ 18 étaient en emploi à leur arrivée
- ♥ 10 étaient en recherche d'emploi
- ♥ 10 étaient en fin de grossesse, maman de nouveaux nés ou d'enfants en difficulté
- ♥ 14 ont effectué des séjours de moins d'un mois, ce qui ne leur a pas permis d'entrer dans un processus de formation

faveur de la Fondation. Pour l'anecdote, l'année s'est terminée par un stand huîtres et champagne à Veyrier, lors des courses de l'Escalade, sur le parcours de la course du Duc.

Cette année encore, nous avons rempli notre mission d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement de personnes en situation précaire, le plus souvent fragilisées par la violence. Un grand nombre de pensionnaires ont pu, pendant ce temps passé au Cœur des Grottes, reconstruire les bases d'une nouvelle vie dans l'autonomie. Nous restons admiratives de leur résilience et de leur courage ! La plupart d'entre elles ont été stimulées dans ce parcours par les possibilités de formation offertes au sein de la Fondation grâce au généreux soutien de donateurs privés dont les Fondations Teamco et Pro Victimis ainsi que la Banque Barclays.



Les premiers pas vers la réinsertion professionnelle commencent au sein de la Fondation, dans le partage de la vie communautaire, le rythme des activités liées à la cuisine et au ménage ou dans notre Boutique de seconde main "Aux Trésors Retrouvés". Dès que possible, les dames accueillies suivent des cours de langue, effectuent des stages probatoires puis entrent dans des formations qualifiantes le plus

en adéquation possible avec leurs compétences et le marché du travail.

Un merci particulier à Mme Anne Gagné, collaboratrice socio-éducative responsable de la Formation qui fait l'inventaire des possibilités, coordonne puis oriente et suit avec beaucoup d'attention les pensionnaires dans leurs projets de formation.

En pages 18 et 19 de ce rapport d'activités, vous découvrirez les visages de toutes nos Collaboratrices ainsi que leur fonction au sein de notre Fondation. Certaines sont employées depuis la création de notre Fondation en 2006 et ont assuré la pérennité de notre action, d'autres nous ont rejoint plus récemment. Certaines travaillent

Au cours de l'année 2017, les pensionnaires ont fréquenté les écoles suivantes :

- ♥ Université Ouvrière de Genève
- ♥ Camarada
- ♥ Ecole-Club Migros
- ♥ IFAGE
- ♥ Voie F
- ♥ Cap Formation
- ♥ Ecole BER
- ♥ Université
- ♥ Ecole de Commerce
- ♥ Cours d'auxiliaires santé de la Croix-Rouge
- ♥ Ecole Professionnelle d'Assistante Médicale et Dentaire
- ♥ ACCES II

à 100%, d'autres sont engagées dans des temps de travail beaucoup plus restreints, comme les veilleuses qui assurent la continuité de la présence dans nos Foyers sous

Sur les 56 dames qui ont quitté le Foyer au cours de l'année 2017,

♥ 23 sont entrées dans un nouvel appartement

♥ 10 étaient parvenues à décrocher un nouvel emploi au cours de leur séjour

forme de « jobs d'étudiantes ». Dans un bel esprit de complémentarité, chaque employée, dans les responsabilités qui lui sont confiées, contribue à créer et maintenir une dynamique stimulante, positive et structurante pour les pensionnaires qui sont en processus de reconstruction de leur vie et de réinsertion dans la société. Merci à toutes pour la qualité de

votre travail et de votre engagement !

Merci aux bénévoles pour leur contribution efficace et discrète à la Boutique, dans les cours de français ainsi que dans des activités ponctuelles de formation et de loisirs.

Merci à tout le réseau de collaboration, de solidarité et de générosité qui entoure et avec nous soutient les personnes accueillies dans la concrétisation des objectifs de vie qu'elles se sont fixés.

Merci à la Ville de Genève qui nous accorde son soutien notamment sous forme de subventions monétaires et de mise à disposition de locaux.



Merci à notre Conseil de Fondation et à son Président, M. Guy Vibourel, qui nous accordent tout leur soutien et toutes leurs compétences dans l'accomplissement de la belle et exigeante mission qui nous est confiée.

Avec toute ma reconnaissance,

***Evelyne Gosteli,
Directrice***

Traite des êtres humains en 2017 (TEH)

Comme chaque année, nous tenons à témoigner notre reconnaissance à M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge du Département de la Sécurité et de l'Economie (DSE) pour sa détermination à lutter contre la traite des êtres humains. Nous remercions Mme Monica Bonfanti, Commandante de la police, pour son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et notamment dans le cadre de la lutte contre la TEH. La BTPI (Brigade de lutte contre la traite des êtres humains et la prostitution illicite) créée en janvier 2016, une première en Suisse, est enfin le dispositif indispensable pour faire émerger la TEH, une des formes les plus graves de criminalité contemporaine.



En 2017 : accompagnement de 21 victimes de TEH :

- ♥ 10 prostitution forcée
- ♥ 11 exploitation de la force de travail

Les victimes de la Traite des êtres humains accueillies au Foyer étaient en provenance du Brésil, de la Bulgarie, de la Chine (4), de l'Ethiopie, de l'Espagne, de l'Indonésie, de l'Italie (2), du Kosovo, du Mozambique (2), du Nigéria, des Philippines, de la Roumanie (3), du Sénégal et de la Tunisie.

Nous poursuivons avec satisfaction le partenariat institué au sein du Mécanisme de coopération, piloté en 2017 par Mme Catherine Lance Pasquier, secrétaire générale adjointe au DSE. Nous la remercions de mener cette importante mission qui réunit les corps constitués, mobilisés pour lutter contre la TEH. Nous remercions tout spécialement M. Laurent Knubel du SCOTT

(Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants) pour la confiance que la FedPol (Police Fédérale) nous témoigne.



Rappel des objectifs du mandat spécifique "Lutte contre la TEH"

- ♥ Accompagner des victimes lors d'auditions et de séances susceptibles de raviver des traumatismes vécus. Exemples :
 - De janvier à mars 2017 : accompagnement d'une victime de TEH (mendicité forcée et prostitution forcée) durant le tournage de Temps Présent, émission de la RTS diffusée le 7 mai 2017. Son témoignage, à visage découvert, est un outil d'information et de prévention utile pour sensibiliser le public à la problématique de la TEH
 - Accompagnement de victimes de TEH au Ministère public, à la Police, chez leurs avocats, au titre de "personne de confiance"
- ♥ Informer, prévenir, détecter et harmoniser la coopération : conférences – médias – échanges entre professionnels du réseau. Exemples : Présentation du concept du Cœur des Grottes en matière d'accompagnement des victimes de TEH à des institutions publiques ou privées, sociétés commerciales et corps constitués afin de renforcer la prévention, faciliter la détection de victimes de TEH et harmoniser la coopération.

Présentation du concept à :

- Mission du Canada
- Manifestation culturelle des femmes espagnoles à Genève
- Régies d'habitation
- Zonta Club
- Soroptimist international
- UNIGE et stand d'information à Uni Mail
- Société Clarins
- Mairie d'Annecy (Préfecture de la Haute Savoie)
- Association Aspasie
- Barclays Bank
- Association de femmes motardes "Toutes en Moto"
- Fondation "A Stichting"
- ACT 212
- Le journal Le Matin : article TEH sur le Cœur des Grottes
- La Tribune de Genève : article TEH sur le Cœur des Grottes
- Le Courrier : article TEH sur le Cœur des Grottes
- Voix de femmes et Ville de Genève
- ECPAT (End Child Prostitution in Asian Tourism)
- ASTRÉE
- ONU
- HUG (Hôpital cantonal)
- Ordre de Malte
- Eglise catholique de Genève
- Conseil de l'Europe

Participations spécifiques :

- Mécanisme de coopération TEH genevois (table ronde)
- BUS d'information TEH 2017 / 2018, en partenariat avec OIM, FIZ, SEM, ECPAT, Ville de Berne et FedPol
- SCOTT (groupe de pilotage) et FedPol : mise au point du plan national de lutte contre la TEH. L'expérience ayant démontré que les victimes se confient plus facilement aux soignants qu'à la Police, ce plan national sera ciblé sur le(s) personnel(s) de santé
- FedPol et TIP report pour l'Ambassade des USA à Berne
- Séances régulières de travail sur la TEH : avec Mme la Procureure Yvonne Gendre, MM. Nicolas Le Coz, ancien Président du GRETA du Conseil de l'Europe et Charles-Eric Clesse, Auditeur du travail belge (Procureur)
- Voyage en Hongrie : Fedpol – OIM – Police genevoise spécialisée BTPI – Procureur de Soleure – FIZ et police de Zurich : prévention et identification de victimes de TEH en Suisse
- Accueil des partenaires de Hongrie à Genève en novembre 2017

Constats

Depuis 1997, ce sont près de 230 victimes de TEH qui ont trouvé un hébergement et un accompagnement personnalisé au Cœur des Grottes. La majorité a bénéficié de formations qualifiantes. Certaines sont reparties dans leur pays d'origine. Leur diplôme genevois leur a permis d'avoir une sortie honorable auprès de leurs proches, elles se mettent ainsi à l'abri de représailles. Quant à celles qui, pour la plupart en danger de mort dans leur pays, ont dû rester à Genève, elles ont trouvé un travail dignement rémunéré grâce aux formations réussies, notamment dans le domaine de l'aide à la personne, de la santé ou de l'informatique.



Mariage forcé ou Traite des êtres humains ?

Victimes toujours à risque de crime d'honneur !

En 2017 nous avons accueilli 7 jeunes femmes confrontées à des mariages arrangés/forcés avec des hommes qu'elles n'avaient pas choisis. Ces jeunes femmes, à qui on a fait miroiter une belle vie à Genève, se retrouvent séquestrées, passeport et permis B confisqués. Elles ont l'interdiction d'apprendre le français et de rencontrer d'autres personnes que la famille

du mari. Elles se retrouvent esclaves domestiques de leurs beaux-parents et esclaves sexuelles d'un mari qu'elles découvrent abuseur. Finalement, elles sont traitées comme des marchandises, puisqu'elles ont été "échangées contre un terrain ou des avantages financiers" et risquent un crime d'honneur en cas de retour au pays si elles osent déposer plainte. Elles n'ont pas la garantie de pouvoir rester en Suisse si elles ont moins de 5 ans de mariage...

Le concept du Cœur des Grottes leur permet d'accéder à des formations : français, formation qualifiante, le temps des démarches judiciaires. Celles-ci pouvant durer plusieurs

Les 21 victimes de la traite des êtres humains accueillies ont été détectées et adressées à la Fondation :

- ♥ 13 par la BTPI
- ♥ 2 par le Centre de consultation LAVI
- ♥ 1 par la Maternité des HUG
- ♥ 1 par une ancienne pensionnaire
- ♥ 1 par le SPMi
- ♥ 1 par Aspasia
- ♥ 1 par le FIZ (Centre d'assistance zurichois aux victimes TEH)
- ♥ 1 par ASTRÉE (Association vaudoise de soutien aux victimes TEH)

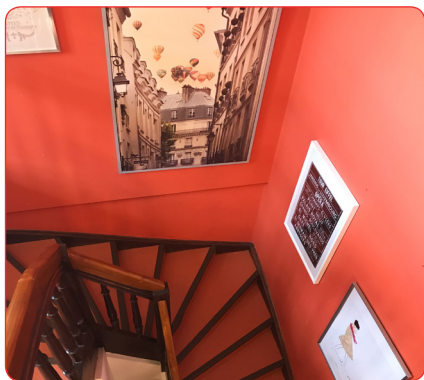
années, à terme, ces femmes se trouvent très bien insérées, maîtrisent notre langue et sont engagées dans des métiers d'aide à la personne, dont nous avons besoin.

Anne Marie von Arx-Vernon, experte en lutte contre la traite des êtres humains pour la Fondation "Au Cœur des Grottes"

Présentation du Foyer "Au Cœur des Grottes"

Le Foyer "Au Cœur des Grottes" est un lieu d'accueil et d'hébergement pour des femmes en situation de précarité, seules ou accompagnées de leurs enfants.

Nous accueillons en priorité les femmes les plus exposées. Le projet de séjour sera à court, moyen ou long terme en fonction des circonstances et des besoins spécifiques à chacune. La Fondation est spécialisée dans l'accompagnement de femmes victimes de violences domestiques, de la traite des êtres humains, de mariage forcé, à risque de crimes d'honneur.



Nous offrons un mode de vie stimulant, propice à la valorisation de la personne, de ses ressources et de ses compétences et orienté vers la réinsertion.

Réserves : Notre structure et notre mode de vie ne nous permettent pas d'accueillir des personnes rencontrant d'importantes difficultés psychiques, des troubles du comportement ou des problèmes de dépendances.

Structures d'accueil

La Fondation dispose de deux Foyers et de logements relais.

Le Foyer "Au Cœur des Grottes" est situé à la rue de l'Industrie 14 et 15. Nous y accueillons toutes les nouvelles pensionnaires. Le Foyer Riant-Parc permet à nos pensionnaires, selon les besoins et disponibilités, de poursuivre leur réinsertion.

La capacité d'accueil totale de la Fondation est de 40 femmes et 30 à 35 enfants.



Conditions d'accueil

Aussi souvent que possible, nous invitons la personne intéressée à venir visiter le Foyer ou à y partager un repas avant de prendre une décision.

Cependant, lorsque les circonstances le dictent, l'accueil peut être immédiat et nous trouvons le moyen de recevoir de suite toute femme en danger imminent.



Durée du séjour

Les dames qui séjournent au sein de notre Fondation sont encouragées à retrouver une vie autonome (sur le plan affectif, financier, professionnel, relationnel, etc.). La durée du séjour est fixée en fonction des circonstances et des besoins inhérents à chacune en vue d'une réinsertion dans les meilleurs délais possibles. Le séjour peut ainsi varier de quelques jours à plusieurs mois.



Projet de séjour

Les pensionnaires sont confrontées à des difficultés diverses et ont des besoins différents. Notre accompagnement, adapté à chacune, se veut souple, soutenant, énergique et bienveillant.

Prix de la pension

Le prix de la pension complète comprenant l'hébergement et l'accompagnement personnalisé s'élève à :

♥ Fr. 84.- par jour

Pour les enfants, qui partagent la chambre de leur maman :

♥ Fr. 21.- par jour (¼ pension) jusqu'à 4 ans

♥ Fr. 42.- par jour (½ pension) de 5 à 16 ans



Lorsque des dames à revenus modestes financent personnellement leur séjour, pour favoriser leur réinsertion sociale progressive, un paiement partiel de la pension est possible en fonction des revenus et dépenses mensuelles de la pensionnaire.

Pour bénéficier d'un paiement partiel ou de la gratuité de la pension, une demande doit être faite à la direction du Foyer qui évalue la situation.

Règles de vie communautaire

Pour favoriser le bien-être de tous et pour le bon fonctionnement de la maison, quelques règles de vie sont bien utiles.



- ♥ Les pensionnaires sont invitées à vivre dans la tranquillité, le respect mutuel et la courtoisie.
- ♥ Elles sont responsables de l'entretien de leur chambre et participent aux tâches ménagères.
- ♥ Tous les repas se prennent dans les locaux communs.
- ♥ Dès 23 heures, les pensionnaires regagnent leur chambre et respectent le silence dans toute la maison.
- ♥ Hormis le week-end, les pensionnaires peuvent recevoir leurs ami(e)s et leur famille dans les locaux communs.
- ♥ L'alcool, les drogues et les médicaments non prescrits sont strictement interdits.
- ♥ Il est interdit de mettre sur Internet des photos d'autres pensionnaires ou de la maison, ainsi que de donner des informations sur les autres pensionnaires à des tiers.
- ♥ Pour des raisons de santé et de sécurité, il est interdit de fumer, ainsi que d'allumer des bougies ou de l'encens dans toute la maison.
- ♥ Les animaux ne sont pas acceptés.
- ♥ Tout comportement mettant en péril l'intégrité de la personne elle-même ou celle d'autrui nous contraindra à mettre un terme immédiat au séjour.

Horaires

- ♥ Ouverture à 8h30, fermeture à 23h
- ♥ Petit déjeuner de 7h à 9h, repas de midi à 12h15, repas du soir à 18h30



Statistiques 2017

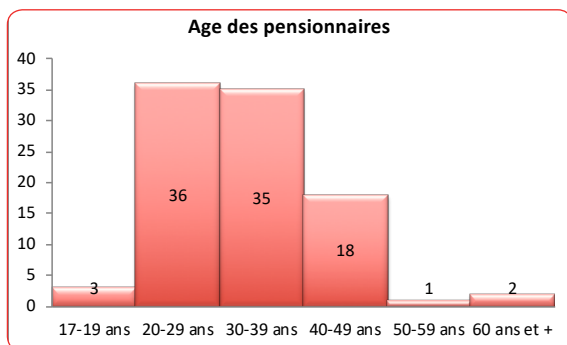
Nombre de pensionnaires

Au cours de l'année 2017, nous avons accueilli 177 personnes : 95 dames et 82 enfants (48 mamans ont séjourné au Foyer avec un ou plusieurs enfants).

Le taux d'occupation a été de 97%.

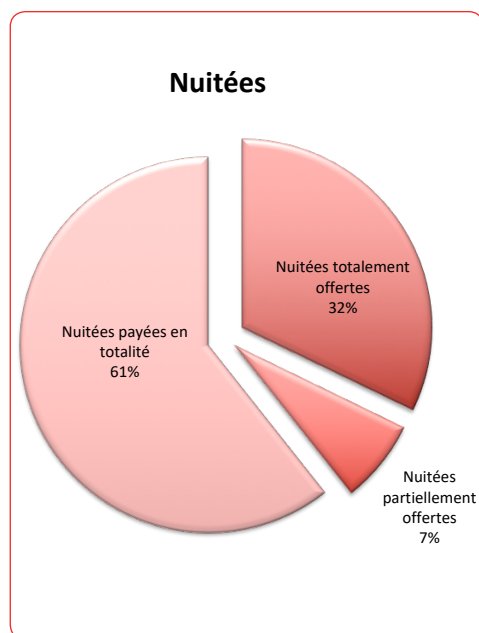
Age des pensionnaires

- ♥ 2 dames de 60 ans et +
- ♥ 1 dame de 50 à 59 ans
- ♥ 18 dames de 40 à 49 ans
- ♥ 35 dames de 30 à 39 ans
- ♥ 36 dames de 20 à 29 ans
- ♥ 3 dames de 17 à 19 ans



Enfants accompagnés de leur mère :

- ♥ 25 enfants de 10 ans et plus
- ♥ 14 enfants de 5 à 10 ans
- ♥ 43 enfants de moins de 5 ans



Accueil gratuit

47 dames sans ressources ont été accueillies partiellement ou entièrement gratuitement, et avec elles 16 enfants et 20 bébés.

Sur un total de 25'966 nuitées, 8'360 nuitées ont été totalement offertes et 1'857 l'ont été partiellement, certaines pensionnaires participant, en fonction de leur salaire, au financement de leur séjour. La valeur financière de cet accueil gratuit représente plus d'un tiers des recettes de pensions.

Repas servis

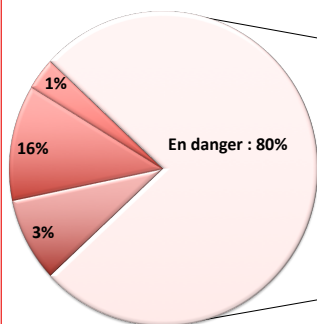
Nous avons servi gratuitement 53'136 repas (20'218 petits déjeuners, 17'124 repas de midi et 15'794 repas du soir).

Motifs d'entrées

- ♥ 76 dames (soit 80%) étaient en danger :
 - 48 étaient victimes de violences (domestiques notamment). Elles ont trouvé refuge au Foyer pour échapper à la violence d'un proche
 - 21 étaient victimes de traite des êtres humains (11 à des fins d'exploitation de la force de travail, 10 à des fins d'exploitation sexuelle)
 - 7 étaient victimes ou menacées de mariage forcé et/ou à risque de crime d'honneur
- ♥ 3 dames étaient sans logement pour diverses raisons : certaines dames s'étaient laissées submerger par des problèmes financiers et devaient quitter leur appartement rapidement; d'autres ont été précarisées par la perte de leur emploi, la maladie ou un événement difficile à surmonter.
- ♥ 15 dames étaient en rupture familiale ou en difficultés sociales.
- ♥ 1 dame suisse était de retour de l'étranger.



Motifs d'entrée



- Sans logement : 3 dames (3%)
- Difficultés familiales ou sociales : 15 dames (16%)
- Suisse de retour de l'étranger : 1 dame (1%)
- Violences (domestiques notamment) : 48 dames (63%)
- Traite des êtres humains : 21 dames (28%)
- Mariages forcés / crimes d'honneur : 7 dames (9%)

Pays d'origine

Suisse, Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, Belgique, Bénin, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Chine, Colombie, Congo, Equateur, Erythrée, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Guinée, Inde, Indonésie, Italie, Côte d'Ivoire, Kenya, Kosovo, Macédoine, Mali, Maroc, Mongolie, Mozambique, Nigeria, Pérou, Philippines, Portugal, Roumanie, Russie, Sénégal, Serbie, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Vénézuéla et Vietnam.

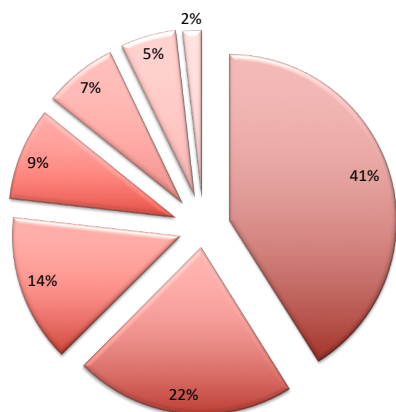
Situation des dames à la sortie

Durant l'année écoulée, 56 dames ont quitté le Foyer. Elles étaient accompagnées de 29 bébés et 19 enfants.



- ♥ 23 dames, après avoir surmonté leurs difficultés, ont pu se reloger.
- ♥ 12 dames ont intégré un autre foyer ou un autre lieu mieux adapté à leurs besoins.
- ♥ 8 dames sont parties sans laisser d'adresse.
- ♥ 5 dames sont retournées dans leur pays d'origine.
- ♥ 4 dames ont réintégré leur domicile conjugal ou familial.
- ♥ 3 dames ont été hébergées par des tiers (famille, collègues ou amis).
- ♥ 1 dame a récupéré son appartement (sur décision de justice).

Motifs de départ



- Ont trouvé un appartement après avoir surmonté leurs difficultés : 23 dames (41%)
- Autre lieu mieux adapté : 12 dames (22%)
- Parties sans laisser d'adresse : 8 dames (14%)
- Retour au pays (ou pays tiers) : 5 dames (9%)
- Ont réintégré leur domicile conjugal ou familial : 4 dames (7%)
- Ont été hébergées par des tiers (famille, collègues ou amis) : 3 dames (5%)
- Ont récupéré leur appartement : 1 dame (2%)

Présentation de l'équipe



Evelyne Gosteli
Directrice

Esther Billaud et
Florence Merenda-
Borrel
Directrices adjointes



Séraphine Mbaki
*Responsable cuisinière-
intendante-animatrice*

Claire Dal Busco
*Collaboratrice socioéducative
responsable*



Lyka Cissé,
Paule Dechevrens,
Camille Favarger,
Anne Gagné,
Frida Ham Peterson,
Marion Maadouné et
Maria Zuniga
*Collaboratrices
socioéducatives et/ou
administratives*



Patricia Chevalley,
Doria Paredes Perez,
Yonga Tsesutsang et
Maria Zuniga
*Intendantes-animatrices/
Cuisinières-animatrices*



Anne Demarchi
*Responsable Boutique
"Aux Trésors Retrouvés"*

Iván De Martín Cabrera
Gestionnaire en intendance

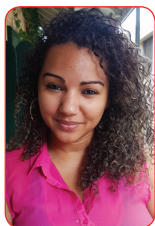


Ariadna Chevalley et
Fran Subirana
Remplaçant(e)s

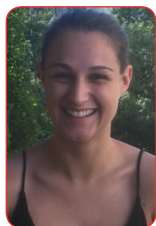
Anne Marie von
Arx-Vernon
Mandat TEH



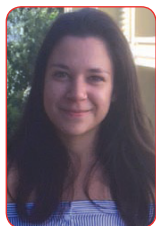
Les veilleses Foyer "Au Coeur des Grottes"



Aleksani



Ambre



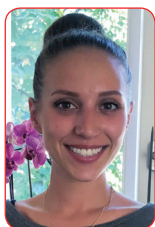
Aude



Anne-Lola



Josefa



Krizia



Laura



Levana



Manon



Melissa



Mirella



Roxane



Vanessa

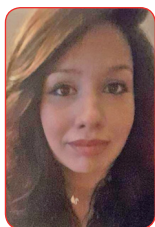


Yonga

Les veilleses Foyer Riant-Parc



Camille



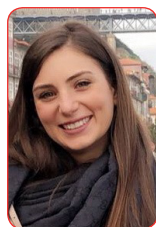
Destina



Francesca



Malika



Serena



Tania



**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de Fondation de
Fondation « Au Cœur des Grottes », Genève**

47, rue du 31-Décembre
Case postale 6388
CH-1211 Genève 6
Tél: +41 (0)22 718 4141
Fax: +41 (0)22 718 4140
Email: mail@bakertillyspiess.ch
Website: www.bakertillyspiess.ch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation « Au Cœur des Grottes », Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Selon La Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes de l'exercice puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 20 juin 2018

BAKER TILLY SPIESS SA

Catherine Tornare-Cottet
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable

Olivier Scheiddeger
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels 2017 comprenant :

- I. bilan
- II. compte d'exploitation
- III. tableau de financement
- IV. tableau de variation du capital
- V. annexes aux comptes annuels
- VI. rapport de performance

Résultat de l'exercice 2017

La comptabilité a été effectuée selon les normes Swiss GAAP RPC 21.

Suite à la présentation des comptes et au contrôle de BAKER TILLY SPIESS SA, les comptes 2017 ont été approuvés par le Conseil de Fondation le 20 juin 2018.

Bilan au 31 décembre

Actif	2017	2016
Caisse	18 952,25	27 277,21
PostFinance	511 617,94	574 106,26
Banque	26 534,06	26 618,06
Créances envers les pensionnaires	187 124,00	120 960,00
Créances envers les donateurs	1 700,00	3 600,00
Compte de régularisation actif	64 443,55	59 512,35
Actif immobilisé (mobilier, installations)	3,00	3,00
Total actif	<u>810 374,80</u>	<u>812 076,88</u>
Passif		
Créanciers	89 724,17	122 471,20
Compte de régularisation passif	8 273,00	31 480,00
Fonds avec affectations spécifiques	192 928,40	155 106,29
Fonds pour projet en cours Nouvelle Maison	145 000,00	130 000,00
Capital de la Fondation	150 000,00	150 000,00
Fonds libres au 1er janvier	223 019,39	215 698,63
Résultats de l'exercice (attribué aux fonds libres)	1 429,84	7 320,76
Total passif	<u>810 374,80</u>	<u>812 076,88</u>



Produits

Subventions et dons	2017	2016
Subvention de la Ville de Genève	741 800,00	741 800,00
Subv. extra. de la Ville et dons Foyer Riant-Parc	-	85 000,00
Subv. Fédérale TEH	20 000,00	-
Dons de communes genevoises	27 890,00	29 250,00
Participation du DSE aux Emplois de Solidarité	-	4 916,60
Dons de corporations, fondations et particuliers	67 947,85	90 041,30
Dons avec affectations spécifiques	591 360,71	622 320,08
Subv. communes genevoises et dons pour Mandat d'Expert TEH	45 000,00	-
Don loyer studio	15 600,00	14 300,00
Loyers facturés par l'Armée du Salut	72 516,00	72 900,00
	1 582 114,56	1 660 527,98

Produits d'exploitation

Recettes de pensions	968 098,00	938 568,80
Pensions sponsorisées	296 491,10	314 524,00
Pensions à charge de la Fondation	273 009,90	213 543,80
Autres produits	8 932,20	480,70
Profit sur l'exercice antérieur	8 175,75	-
Vente Boutique "Aux Trésors Retrouvés"	52 795,00	41 137,15
Intérêts créanciers et autres produits	-	174,90
	1 607 501,95	1 508 429,35

Total des produits	<u>3 189 616,51</u>	<u>3 168 957,33</u>
---------------------------	----------------------------	----------------------------



Charges

	2017	2016
Vivres et boissons	61 649,20	58 977,44
Produits ménage et blanchissage	51 273,89	50 084,66
Entretien et réparations	43 692,85	35 504,90
Entretien (Boutique "Aux Trésors Retrouvés")	495,50	418,30
Electricité, gaz, eau et mazout	63 531,40	63 719,15
Aides sociales	45 452,00	60 910,79
Animations, frais de transports et médicaments	13 667,25	7 621,65
Utilisation des dons avec affectations spécifiques	553 538,60	713 884,24
Utilisation des dons affectés au Foyer Riant-Parc	-	101 783,68
Utilisation de la subvention fédérale TEH	20 000,00	-
Salaires et charges sociales (22,25 postes au 31.12.2017)	1 730 706,00	1 792 259,82
Autres charges du personnel	22 239,35	33 907,16
Honoraires de fiduciaire et d'avocat	29 401,50	34 685,00
Honoraires mandat TEH	45 000,00	-
Primes d'assurances choses et RC	11 008,50	11 123,70
Frais de bureau et d'administration, frais de port	38 515,31	40 089,51
Frais informatiques	28 032,25	14 479,95
Amortissements	-	-
Taxes et redevances, frais de caisse, bancaires et postaux	7 903,16	3 354,26
Achalandage Boutique "Aux Trésors Retrouvés"	629,60	1 436,40
Loyer studio	15 600,00	14 300,00
Loyers facturés par l'Armée du Salut	72 516,00	72 900,00
Pensions à charge de la Fondation	273 009,90	213 543,80
Dotation provision sur créances douteuses	7 502,30	-
Total des charges	<u>3 135 364,56</u>	<u>3 324 984,41</u>
Total des produits	3 189 616,51	3 168 957,33
Total des charges	-3 135 364,56	-3 324 984,41
Dissolution / Attribution aux Fonds avec affectations spécifiques	-37 822,11	91 564,16
Dissolution Fonds avec affectation Foyer Riant-Parc	-	101 783,68
Attribution à Fonds pour projet en cours Nouvelle Maison	-15 000,00	-30 000,00
Attribution aux fonds libres	-1 429,84	-7320,76
Résultat de l'exercice après attributions	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>



Nos chaleureux remerciements

- ♥ aux Autorités de la Ville de Genève qui :
 - nous soutiennent et subventionnent le fonctionnement du Foyer.
 - mettent à notre disposition, sous forme de subventions non monétaires, la maison de Riant-Parc ainsi qu'une Villa servant de logement relais.
 - nous accordent la gratuité du loyer de notre Boutique "Aux Trésors Retrouvés" à la rue de Zurich 40.
- ♥ aux Communes genevoises qui nous ont subventionnés en 2017 : Meyrin, Anières, Chêne-Bourg, Satigny, Veyrier, Bardonnex, Versoix, Carouge, Vandoeuvres, Onex, Céligny, Collex-Bossy, Presinge, Meinier, Laconnex, Cartigny, Aire-la-Ville, Soral, Chancy, Russin, Plan-les-Ouates, Collonge-Bellerive, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Vernier, Dardagny et Avusy.
- ♥ aux Membres du Conseil de Fondation qui offrent leur temps et leurs compétences et nous renouvellent leur confiance.
- ♥ à l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" qui soutient amicalement et financièrement notre action.
- ♥ à tous les généreux donateurs qui rendent possible la poursuite de notre action, notamment :
 - l'Association Partage qui, par sa contribution, nous permet d'offrir gratuitement les trois repas journaliers aux dames et aux enfants qui séjournent aux Foyers.
 - le bienfaiteur qui, à l'année, met gracieusement un studio à disposition d'une pensionnaire du Foyer.
 - la Fondation Teamco, la Fondation Pro Victimis, Barclays Bank (Suisse) SA, la Fondation Aletheia, la Loterie Romande, la Fondation de Bienfaisance du Groupe Pictet, la Fondation Anita Chevalley, ON Semiconductor, Cargill TSF Switzerland, l'Association "Un enfant, un cadeau", la Fondation Pierre Demaurex, l'Agence Immobilière Edouard Brun & Cie, la Fondation Francis & Marie-France Minkoff, la Fondation Sesam, le Club Inner Wheel Genève, la Maison Lachenal SA, la société Vitol SA, M. Allen Adler, les Services Industriels de Genève, les Clubs Soroptimist Rhône et Fondateur, la Banque Cantonale de Genève, M. Philippe Guy, les employé(e)s de la Barclays Bank (Suisse) SA, le Women's Day Charity



Event, le don en souvenir de feu le Major Daniel Roth, M. Jean-Pierre Naz, Mujeres espanolas en Suiza, les employé(e)s de Clarins SA, M. Dominique Bungener, la Fondation Servida Stiftung, l'Association des Bénévoles d'Anières, l'équipe de Temps Présent RTS, l'Ifège, l'Ecole-Club Migros, la Société Coopérative Migros Genève, le 3ème optimist, la régie Grange & Cie SA, l'entreprise Rocchi Germano, l'entreprise Lamartine électroménager, la société KIS Original-Services SA et le Secteur Petite Enfance des Grottes.

♥ à toutes les personnes qui nous ont offert des dons en nature (vêtements, denrées alimentaires, produits d'hygiène et cosmétiques, jouets pour les enfants, meubles et bibelots pour nos dames, notre Boutique ou nos maisons), de leur temps, de leurs compétences et de leurs talents (cours de français, animations pour les dames et les enfants, ateliers, etc.). Merci notamment à la Maison Carasso qui nous offre du café, du thé et du sucre, à Mme Nicole Guy pour les cours de soutien de français offerts aux dames, à Mme Renate Sattler pour son bénévolat à la boutique.



♥ à toutes les entreprises et particuliers qui, tout au long de l'année, organisent des activités et rendent les fêtes plus festives grâce à leurs animations et cadeaux pour les dames et les enfants du Foyer. Merci notamment aux dames de l'Emmanuel Church qui mois après mois reçoivent les dames et les enfants du Foyer pour un repas convivial et pour leurs attentions particulières à Pâques et à Noël, la Ville de Chêne-Bougeries qui, depuis plusieurs années aussi, nous reçoit dans le temps de Noël pour un repas spectacle et de beaux cadeaux, la Fondation Bambi pour l'après-midi au Cirque de Noël, l'Union Bancaire Privée pour la sortie au cirque et les animations organisées en notre faveur, Mme Vuitton pour ses ateliers "La femme en moi", la Ville de Genève, l'OCG et la Lanterne magique qui nous offrent des places pour des concerts et spectacles, l'American Women's Club qui, plusieurs fois dans l'année, organise des animations-goûters, et a offert des sacs d'école pour la rentrée scolaire, l'Association "Un enfant, un cadeau" qui a offert aux enfants des jetons pour la fête foraine, des cadeaux de Noël et les a invités à un concert, les employé(e)s de la banque Barclays qui ont organisé des



activités festives et sportives au cours de l'été 2017, la Fondation Liechti qui a offert des vacances à des pensionnaires, les employé(e)s du groupe Louis Dreyfus qui ont organisé une fête de l'Avent, le FC Servette pour la fête de Noël, la maison Firmenich SA pour les cadeaux pour les enfants, EA Electronic pour l'après-midi festif, Procter&Gamble pour le cocktail et la journée cuisine, coiffure, jeux et maquillage, la Fondation Sesam pour les invitations au spectacle ZUP et le petit-déjeuner, le Zonta Club pour les roses offertes à l'occasion de la journée de la femme.

♥ à tous les membres du réseau de compétence et d'entraide, notamment : l'Accueil de Nuit, le Service de l'accueil de l'enseignement secondaire II (ACCES II), l'Arcade Sages-femmes, Aspasia, l'Association pour la Promotion des Droits Humains (APDH), AVVEC, le Bureau des amiables compositeurs (BAC), le Bureau central d'aide sociale



(BCAS), le Bureau d'information petite enfance (BIPE), le Bureau de la Promotion de l'Egalité entre femmes et hommes et de prévention des Violences domestiques (BPEV), Camarada, le Centre d'Accueil et de Formation de la Rosaïe, le Collectif de défense, la Consultation ambulatoire mobile de soins communautaires (CAMSCO), le C.A.R.É., Caritas, le Centre genevois du volontariat (CGV), le Centre de liaison des associations féminines genevoises (CLAFG), le Centre social protestant (CSP), les Clubs sociaux

de la Ville de Genève, divers Consulats, diverses crèches et écoles (notamment Ecole-Club Migros et l'IFAGE), les EMS de Beauregard, de Bellevue, de la Châtelaine, de Saint-Loup et de la Terrassière, F-Information, la Fondation Foyer-Handicap, la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ), la Fondation SESAM, la Gérance immobilière municipale (GIM), le Groupe sida Genève, la Guidance infantile, la Halte Emmaüs Femmes, l'Hospice général et ses divers Centres d'action sociale, la Haute école de travail social (HETS), le Centre LAVI, l'Office cantonal de l'emploi (OCE), l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM), l'Office des Droits Humains, l'Office médico-pédagogique (OMP), le Ministère public, le Planning familial, les Polices Fédérale, Cantonale et Municipale, Pro Juventute, la Résidence Pierre de la Fée, le Service d'aide au retour de la Croix-Rouge (SAR), le Syndicat interprofessionnel des travailleurs (SIT), S.O.S. Femmes, S.O.S. Futures mamans, le Service de protection des mineurs (SPMi), le Service des loisirs, le Service social de la Ville de Genève, le Service social international (SSI), les Services sociaux et infirmiers de l'Hôpital cantonal, l'Association Le Trialogue, l'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (UIMPV), l'Unité mobile d'urgence sociale (UMUS), l'Université ouvrière genevoise (UOG), l'Association les Vernets d'Arve, VIRES, Voie F, la garderie Zone Bleue.



♥ aux stagiaires de l'année 2017 : Alem, Marisa, Alicia, Destina, Schandra, Malika, Levana, Benjamin, Ambre.

Association "Les Amis du Cœur des Grottes"

Tout au long des années, la mission du Cœur des Grottes n'aurait pas pu se poursuivre sans le soutien de très nombreux amis. En 2006, certains d'entre eux se sont constitués en association pour promouvoir et soutenir plus efficacement les actions de la Fondation.

L'Association a pour but de soutenir de diverses manières la Fondation "Au Cœur des Grottes", en particulier dans la recherche de financement. Elle contribue à faire connaître la Fondation, à la promouvoir et l'aide à développer ses activités en organisant des manifestations ponctuelles.

L'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres, et son comité est très actif dans le soutien financier humanitaire aux pensionnaires des Foyers ainsi que dans l'organisation d'événements promotionnels et festifs.



Bienvenue à tous ceux qui désirent rejoindre l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" !

Comité : M. Pierre-Louis Portier, Mme Irma Erb, Me Patrice Reynaud et Mme Anne Marie von Arx-Vernon.



Je désire devenir membre de l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

No de tél. : _____

Adresse e-mail : _____

Lieu et date : _____ Signature : _____

Au Cœur DES GROTTES

Fondation "Au Cœur des Grottes"

Rue de l'Industrie 14 - 1201 Genève

Vous nous trouverez à 5 minutes de la gare Cornavin, dans le quartier des Grottes (TPG arrêt Lyon).



Boutique "Aux Trésors Retrouvés"

Rue de Zurich 40 - 1201 Genève

Tél : 0041 22 731 46 09

Une belle manière d'offrir et de se faire plaisir !

"Aux Trésors Retrouvés" est une boutique de réinsertion pour des dames du Foyer "Au Cœur des Grottes".

Vous y trouverez des pièces uniques et des cadeaux originaux pour vos amis.

Nous attendons votre visite :

♥ du mardi au vendredi de 12h à 18h

